



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 17ème législature

Projet de métro transfrontalier Nice-Monaco-Menton-Vintimille

Question orale n° 472

### Texte de la question

Mme Alexandra Masson interroge M. le ministre des transports sur le projet d'un métro transfrontalier qui pourrait relier les villes de Nice, la principauté de Monaco, Menton dans sa circonscription législative, et Vintimille en Italie. Évoqué pour la première fois en octobre 2020 par le gouvernement monégasque, ce projet permettrait de transporter les 60 000 salariés français et italiens qui se déplacent quotidiennement en principauté de Monaco depuis la métropole Nice-Côte d'Azur, l'agglomération de la Riviera française et la province d'Imperia en Italie en aller et retour. Alors que les dysfonctionnements de la ligne TER Sud entre Nice et Vintimille sont récurrents, ce métro permettrait une liaison sûre, fréquente et régulière pour ces dizaines de milliers de voyageurs. Alors que le Prince souverain de Monaco a affirmé le 17 novembre 2025 qu'un tel projet, voulu par la Fédération des entreprises monégasques et les élus du Conseil national de Monaco, « ne peut se faire qu'avec la France en partenaire essentiel », elle souhaitait connaître la position du Gouvernement sur ce sujet.

### Données clés

**Auteur :** [Mme Alexandra Masson](#)

**Circonscription :** Alpes-Maritimes (4<sup>e</sup> circonscription) - Rassemblement National

**Type de question :** Question orale

**Numéro de la question :** 472

**Rubrique :** Transports

**Ministère interrogé :** Transports

**Ministère attributaire :** Transports

### Date(s) clée(s)

**Question publiée au JO le :** [2 décembre 2025](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [2 décembre 2025](#)